



HAL
open science

Communication, fiction et expression de la subjectivité

Anne Reboul

► **To cite this version:**

Anne Reboul. Communication, fiction et expression de la subjectivité. Langue française, 2000, 128, pp.9-29. halshs-00003824

HAL Id: halshs-00003824

<https://shs.hal.science/halshs-00003824>

Submitted on 4 Feb 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communication, fiction et expression de la subjectivité

Anne Reboul

Institut des Sciences Cognitives, CNRS, 67 Bd Pinel, 69675 Bron cedex

reboul@isc.cnrs.fr

1. Introduction

L'intérêt des linguistes pour l'expression de la subjectivité a culminé vers la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt, période qui a vu la publication des travaux de Banfield (1995) sur le style indirect libre et le développement de ceux de Ducrot sur la polyphonie (1980, 1983, 1984, 1989). Comme on le sait, il y a eu débat entre Banfield et Ducrot : la première défendait tout à la fois la spécificité syntaxique du style indirect libre et une analyse selon laquelle dans le style indirect libre une seule personne (celle dont on exprime la subjectivité) peut être sujet de conscience, le tout dans une hypothèse générale qui affirmait que le style indirect libre ne relève pas de la communication ; le second défendait une analyse polyphonique selon laquelle deux personnes au moins (l'auteur et le sujet de conscience) parlent¹. Je voudrais centrer cet article, non pas directement sur ce problème, mais sur la façon dont on détermine le sujet de conscience d'un énoncé au style indirect libre.

Commençons donc par la distinction entre les différentes façons de rapporter le discours d'autrui et par indiquer les raisons pour lesquelles on considère que le style indirect libre est le mode privilégié d'expression de la subjectivité. Examinons les exemples suivants :

- (1) J'ai faim.
- (2) Pierre a dit : « J'ai faim ».
- (3) Pierre a dit qu'il avait faim.
- (4) Il avait faim, disait Pierre.

Supposons que (1) soit le discours à rapporter. Respectivement (2), (3) et (4) correspondent au discours direct, au discours indirect et au style indirect libre. De façon grossière, la querelle entre Banfield et Ducrot porte sur le fait que dans un énoncé comme (4) il y ait un unique individu qui parle (Pierre) ou qu'il y ait nécessairement deux individus, le locuteur de (4) et Pierre. Pour défendre sa vision polyphonique du style indirect libre, Ducrot a invoqué l'exemple suivant, emprunté à la fable *Le savetier et le financier* de La Fontaine :

- (5) Le sommeil quitta son logis :
Il eut pour hôtes les soucis,
Les soupçons, les alarmes vaines.
Tout le jour, il avoit l'oeil au guet et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
Le chat prenait l'argent.

¹ Cette présentation des travaux de Banfield et de Ducrot est bien évidemment très grossière. Elle suffira cependant ici pour mon propos.

Dans cet exemple, comme le fait remarquer Ducrot, si l'on voulait en rester à l'analyse de Banfield, selon laquelle il y a un sujet de conscience unique pour un énoncé au style indirect libre, il faudrait attribuer à ce sujet de conscience des croyances contradictoires, que l'on pourrait représenter comme en (6) et en (7) □

(6) Le bruit est dû à un chat.

(7) Le bruit est dû à un voleur.

En d'autres termes, dans l'exemple (5), le SN *le chat* est dû au locuteur, alors que le SV *prenait l'argent* est dû au savetier. Bien sûr, une solution pour résoudre ce problème, celle qu'a adoptée Banfield, consiste à dire que le passage concerné en (5) n'est pas du style indirect libre, mais bien une phrase de la narration qui n'est en rien contrainte à l'expression d'un point de vue unique².

Je reviendrai sur ce problème vers la fin de cet article. Je voudrais, pour l'instant, concentrer mes efforts sur la question de savoir comment l'on identifie ce sujet de conscience, dans le cadre, au moins provisoirement, de l'hypothèse de Banfield selon laquelle il y a un unique sujet de conscience dans un énoncé au style indirect libre.

2. Déictiques et anaphoriques

On considère généralement, et Benveniste (1966) a bien insisté sur cette thèse, que les pronoms personnels singuliers³ se subdivisent en deux catégories □ l'une d'entre elles, qui regroupe les pronoms de 1^o et 2^o personnes, est la catégorie des *déictiques* □ l'autre, qui se ramène au pronom de 3^o personne, ressortit à la catégorie des *anaphores*. La distinction *déixis/anaphore* en recoupe plusieurs autres, toutes fondées sur le fait que les pronoms personnels sont des expressions référentielles □ la première concerne le lieu où l'on va chercher le référent, à savoir dans la situation de communication pour la déixis, et dans le cotexte pour l'anaphore □ la seconde concerne la façon d'identifier le référent, par la voie de la reprise pour l'anaphore, sur la base d'un «□contenu□» du type *personne qui parle/personne à qui l'on parle* pour la déixis. Enfin, on considère généralement, à la suite, entre autres, de Benveniste (*Idem*)⁴, que le pronom de première personne est le lieu privilégié de la subjectivité.

On peut donc en déduire que l'usage du pronom de première personne dans le discours direct, comme en (2), permet d'exprimer de façon particulière la subjectivité de l'individu qui parle, ici Pierre. En revanche, le pronom de 3^o personne dans le discours indirect, comme en (3), ne permettrait pas l'expression de cette subjectivité. Qu'en est-il de cette conviction et, si elle est vérifiée, comment le style indirect libre, le plus souvent⁵ à la troisième personne, pourrait-il être le mode privilégié de l'expression de la subjectivité d'autrui, cette subjectivité qui ne peut s'exprimer qu'à la 1^o personne □

Qu'en est-il donc de la distinction entre le discours direct et le discours indirect et sur quoi se fonde-t-on pour dire que le premier permet de rapporter la subjectivité alors que le second ne le permettrait pas □ La première remarque est qu'un énoncé comme (2), pour être vrai, doit rapporter le discours de Pierre comme il

² Pour une analyse plus détaillée, cf. Reboul 1992.

³ Nous ne traiterons pas ici, pour des raisons de simplicité, les pronoms personnels pluriels.

⁴ Mais aussi en philosophie □ cf. notamment Nozick 1981, Perry 1993.

⁵ Mais pas toujours, cf. plus bas, § 15.

a été prononcé, alors qu'un énoncé au style indirect pourrait se dispenser de la forme du discours à condition qu'il en rapporte le contenu. Ainsi, moyennant certaines conditions, on pourrait rapporter (1) au style indirect non seulement par (2), mais aussi par (8), (9) ou (10) □

(8) Pierre a dit qu'il était affamé.

(9) Pierre a dit qu'il était temps de passer à table.

(10) Pierre a demandé qu'on lui repasse le plat.

En revanche, on ne saurait au discours direct rapporter véridiquement (1) par (11), (12) ou (13) □

(11) Pierre a dit □ «Je suis affamé.»

(12) Pierre a dit □ «Il est temps de passer à table.»

(13) Pierre a dit □ «Pourriez-vous me passer le plat ?»

Cette façon de voir les choses pourrait paraître discutable, mais le fait est que la distinction majeure entre un énoncé au style direct et un énoncé au style indirect réside dans l'interprétation des déictiques. Il est, en effet, impossible de rapporter au style indirect la forme d'un discours et d'être fidèle à son contenu, comme le montre l'exemple (14), où le pronom de 1^o personne ne peut être interprété comme référant à Pierre, mais doit l'être comme référant au locuteur qui, semble-t-il, n'est pas Pierre, mais se contente de parler de Pierre □

(14) Pierre a dit que j'avais faim.

Dès lors, puisque, comme le discours indirect, le style indirect libre reproduit — généralement — le discours d'autrui à la troisième personne, □ comment soutenir que c'est l'expression privilégiée de la subjectivité d'autrui ? Qui plus est, pourquoi les déictiques, et notamment le pronom de 1^o personne, sont-ils si importants dans l'expression de la subjectivité ?

3. L'*indexical essentiel*

Dans une suite d'articles qui ont fait grand bruit (cf. entre autres Perry 1993), le philosophe américain John Perry a défendu l'idée selon laquelle il y a deux sortes d'*indexicaux*, les *indexicaux essentiels* (*je, ici, maintenant*) et les autres. Le plus simple, pour décrire la notion d'*indexical essentiel*, est encore de rappeler l'exemple de Perry (1993, 33. Je traduis) □

Il m'est arrivé une fois de suivre une trace de sucre sur le sol d'un supermarché, en poussant mon chariot d'un côté d'une haute étagère et de l'autre côté de cette étagère, cherchant le client au sac déchiré pour lui dire qu'il était en train d'en mettre partout. A chaque passage autour de l'étagère, la trace s'épaississait. Mais je semblais incapable de rattraper le client. Finalement j'ai réalisé. J'étais le client que j'essayais de rattraper.

Je croyais au départ que le client au sac déchiré mettait du sucre partout. Et j'avais raison. Mais je ne croyais pas que je mettais du sucre partout. C'est quelque chose que je suis venu à croire. Et quand j'en suis venu à le croire, j'ai cessé de tourner autour de l'étagère et j'ai réarrangé le sac déchiré dans mon chariot. Mon changement de croyance semble expliquer mon changement de comportement.

La première chose à noter à propos de cet exemple, c'est que si l'on représente la croyance finale de Perry par une phrase comme (15), le pronom de première personne y est *essentiel* (ou y est un *indexical essentiel*, si l'on préfère) parce que son remplacement par une expression coréférentielle, comme en (16), prive la phrase de son efficacité causale en ce qui concerne le comportement □

(15) Je mets du sucre partout.

(16) John Perry met du sucre partout.

C'est parce que John Perry croit qu'il met du sucre partout et non parce qu'il croit que **John Perry** met du sucre partout qu'il réarrange le sac percé dans son chariot. C'est en ceci que le pronom de première personne est un indexical essentiel⁶. Son remplacement par une expression coréférentielle prive la phrase de son poids causal en ce qui concerne le comportement de la personne à laquelle il réfère.

Qu'en est-il maintenant des discours direct et indirect et du style indirect libre? Supposons que quelqu'un veuille rapporter le discours de Perry, indiqué en (15) sans lui ôter son efficacité causale. Pour ce faire, on pourrait considérer que sa seule possibilité est (17), puisque c'est la seule phrase dans laquelle le pronom de 1^o personne est conservé — (18) et (19) utilisent la 3^o personne

(17) John Perry a pensé «Je mets du sucre partout.»

(18) John Perry a pensé qu'il mettait du sucre partout.

(19) Il mettait du sucre partout, pensait John Perry.

Mais est-ce bien le cas? Et ne faudrait-il pas faire de différence entre deux types de pronoms de 3^o personne dans le style indirect libre, ceux qui sont utilisés pour faire référence à des objets ou à des individus différents du sujet de conscience et ceux qui sont utilisés pour faire référence au sujet de conscience?

4. La notion de quasi-indicateur

La notion de *quasi-indicateur* a été introduite par un autre philosophe américain, Hector-Neri Castañeda. Comme il le dit (Castañeda 1989, 105. Je traduis), «pour avoir des expériences perceptuelles ou autres nous avons besoin de mécanismes de référence indexicale. Donc, pour pouvoir penser aux autres comme capables d'avoir des expériences qui sont liées aux nôtres, nous devons pouvoir leur attribuer des références indexicales». La façon de le faire passe par l'usage de *quasi-indicateurs*. Comme le note Castañeda, les quasi-indicateurs ne sont pas des indexicaux, dans la mesure où les indexicaux expriment la référence du locuteur, alors que les quasi-indicateurs expriment la référence d'autrui.

Castañeda distingue la substitution *salva veritate* et la substitution *salva propositione* et, pour exposer cette distinction, on ne saurait mieux faire que de reprendre les exemples (15) et (16) — reproduits ci-dessous sous (20) et (21)

(20) Je mets du sucre partout.

(21) John Perry met du sucre partout.

La substitution à *je* de *John Perry* en (21) ne change pas la valeur de vérité de la proposition exprimée. En revanche, et c'est pour cette raison que (21) n'a pas l'efficacité causale de (20) en ce qui concerne le comportement de John Perry, elle change la forme sous laquelle la proposition est exprimée. En d'autres termes, la substitution à *je* de *John Perry* en (21) se fait *salva veritate*, mais ne se fait pas *salva propositione*. La suggestion de Castañeda est que, dans le discours indirect comme dans le style indirect libre, la substitution au pronom de 1^o personne du pronom de 3^o personne (cf. (18) et (19) ci-dessus) se fait tout à la fois *salva veritate* et *salva*

⁶ Comme le note Perry, la phrase (15) n'est pas pleinement propositionnelle, puisque, pour qu'elle le devienne, il faut que le pronom de 1^o personne soit interprété. Sa forme propositionnelle, informellement, serait identique à celle de (16). Je ne discuterai pas cette question ici, faute de place.

propositione. En d'autres termes, le pronom de 3^o personne, lorsque, comme dans le discours indirect ou dans le style indirect libre, il se substitue à un pronom de 1^o personne est un *quasi-indicateur*.

Selon Castañeda, les propriétés des quasi-indicateurs sont les suivantes☐

- i. les quasi-indicateurs sont internes à des contextes psychologiques et l'attribution de référents aux quasi-indicateurs se fait par un mécanisme propre au discours indirect☐
- ii. un quasi-indicateur a un antécédent (John Perry dans (17), (18) et (19) ci-dessus) qui est logiquement hors de la portée sémantique du verbe psychologique (*penser* dans les mêmes exemples)☐
- iii. les quasi-indicateurs représentent la référence indexicale faite par l'individu désigné par leur antécédent☐
- iv. les quasi-indicateurs sont propositionnellement transparents dans leurs contextes☐
- v. les quasi-indicateurs ne peuvent être utilisés directement dans une référence indexicale, à cause de leur dépendance relativement à leur antécédent☐
- vi. quand leurs antécédents ont la portée la plus large, les quasi-indicateurs sont référentiellement transparents☐
- vii. les quasi-indicateurs ne peuvent être remplacés *salva veritate* ou *salva propositione* par leurs antécédents.

Il faut bien remarquer que la plupart de ces caractéristiques prêtées par Castañeda aux quasi-indicateurs les placent presque nécessairement dans des phrases qui expriment des propositions de second ordre et, avant d'aller plus loin, je voudrais expliquer ce qu'est une proposition de second ordre. Revenons sur quelques exemples déjà considérés☐

(22) J'ai faim.

(23) Je mets du sucre partout.

(24) Pierre a dit qu'il avait faim.

(25) John Perry a pensé qu'il mettait du sucre partout.

(22) et (23) sont des phrases exprimant des propositions du premier ordre. (24) et (25) sont des phrases exprimant des propositions du second ordre, c'est-à-dire où une phrase exprimant une proposition du premier ordre est enchâssée sous une «préface» psychologique ou discursive. Selon Castañeda, la particularité des quasi-indicateurs, qui les distingue tout à la fois des pronoms de 3^o personne qui ne sont pas quasi-indicateurs et des indexicaux, c'est de ne pouvoir apparaître que dans la portée d'une telle préface et, donc, d'être spécialisés dans les phrases de second ordre ou d'ordre supérieur. La question que soulève le style indirect libre dans cette optique est celle de savoir si les énoncés au style indirect libre correspondent à des phrases de premier ou de second ordre.

5. Le style indirect libre ☐ 1^o ou 2^o ordre?

Revenons-en à Perry et à son sac de sucre troué. Imaginons que, s'apercevant qu'il est l'homme qu'il cherche, il s'exclame☐

(26) Grand Dieu☐ Je mets du sucre partout.

Comment cet énoncé pourrait-il être rapporté? L'introduction de l'exclamation *Grand Dieu* ne modifierait en rien le rapport au discours indirect et on aurait (27) et pas (28) □

(27) John Perry a dit qu'il mettait du sucre partout.

(28) *John Perry a dit que Grand Dieu □ il mettait du sucre partout.

En revanche, le discours direct et le style indirect libre conservent l'interjection sans problème □

(29) John Perry a dit □ «Grand Dieu □ Je mets du sucre partout. □

(30) Grand Dieu □ Il mettait du sucre partout, dit John Perry.

De ce point de vue, il apparaît que le style indirect, malgré la substitution du pronom de 3^o personne est plus proche du discours direct que du discours indirect et Banfield (1995) avait déjà noté la possibilité de conserver au style indirect libre les interjections, les exclamations, etc. qui ne sont pas préservées par le discours indirect.

Cependant, il y a plus □ le style indirect libre, s'il n'a pas de préface, peut avoir, en incise, souvent renvoyée à la fin de la phrase, la mention du locuteur ou du sujet de conscience dont on rapporte la pensée ou les paroles. De ce point de vue, il se rapprocherait, de nouveau, du discours direct⁷. On notera malgré tout que cette incise n'est en rien nécessaire et qu'un énoncé au style indirect libre comme (31) rapporterait tout aussi bien l'exclamation de Perry en (26) □

(31) Grand Dieu □ Il mettait du sucre partout.

Dans cette mesure, ce n'est pas uniquement du discours direct que se rapprocherait le style indirect libre, c'est du discours. Cette observation rejoint les remarques de Banfield et c'est ce qui lui suggère la règle selon laquelle il ne peut y avoir qu'un unique *je* (locuteur/sujet de conscience) pour un énoncé. Mais, si c'est le cas, le style indirect libre, comme le discours, est du premier ordre et non du second ordre et les pronoms de 3^o personne qui y apparaissent ne sont pas des quasi-indicateurs.

Une hypothèse alternative consisterait à dire que, de fait, le style indirect libre est de 1^o ordre lorsque, comme en (31), il ne comporte pas d'incise comportant un quelconque «□antécédent□» pour le pronom de 3^o personne, mais qu'il est de 2^o ordre lorsqu'il en comporte une. Cette vision des choses semble cependant avoir une conséquence embarrassante □ imaginons que dans du style indirect libre du 2^o ordre le pronom de 3^o personne soit un quasi-indicateur dont la référence est déterminée, comme le veut Castañeda par l'antécédent. Il faudrait dès lors admettre que dans du style indirect libre du 1^o ordre, le pronom de 3^o personne n'est pas un quasi-indicateur et a un fonctionnement radicalement différent, dont on ne voit d'ailleurs pas très bien à quoi il correspondrait.

Une autre réponse consisterait à examiner de plus près le comportement du pronom de 1^o personne indexical et à vérifier s'il est aussi différent que le dit Castañeda de celui du pronom de 3^o personne quasi-indicateur.

⁷ On notera que, dans le discours direct comme dans le style indirect libre, la mention du locuteur peut intervenir en postface plutôt qu'en préface □ *Grand Dieu □ Je mets du sucre partout, s'écria John Perry.* Pour une description détaillée des similitudes et des différences entre discours direct et style indirect libre, la meilleure source reste Banfield (1995).

6. Comment interprète-t-on les indexicaux ?

Le problème est de savoir comment étant donné un discours, (26) par exemple, on est capable d'attribuer une référence au pronom. La tendance générale a consisté à considérer que *je* est susceptible d'une analyse qui en ferait le synonyme de l'expression *la personne qui parle*. Kaplan (1989) a montré que cette analyse conduisait à un paradoxe à partir de deux exemples simples, où on a substitué au pronom de 1^o personne dans le premier la paraphrase ci-dessus dans le second □

(32) Je n'existe pas.

(33) La personne qui parle n'existe pas.

Suivant la loi de substitution *salva veritate* énoncée par Leibniz, deux termes qui ont la même signification et qui sont coréférentiels sont substituables *salva veritate* □

Le principe de substitution *salva veritate*

Deux termes que l'on peut substituer l'un à l'autre sans affecter la valeur de vérité de la proposition sont identiques

On s'attendrait donc à ce que (32) et (33) aient la même valeur de vérité. Or, comme le fait remarquer Kaplan, ce n'est pas le cas □ (32) est faux, mais de façon contingente — il y a des mondes possibles où je (Anne Reboul) n'existe pas —, alors que (33) est faux de façon nécessaire — le locuteur d'un énoncé donné doit exister pour pouvoir produire cet énoncé.

Ce raisonnement conduit Kaplan à rejeter l'analyse en termes de paraphrase et à considérer que les indexicaux n'ont pas un contenu conceptuel exprimable linguistiquement, mais que, plutôt, ils déterminent une procédure du type *cherchez le locuteur* qu'il faut appliquer lorsque l'on cherche à identifier leur référent. Dans cette optique, on considérerait que, pour identifier le référent de *je* en (26) ou en (32), on irait chercher dans la situation de communication la personne qui est en train de parler. On remarquera toutefois que cette solution ne saurait s'appliquer telle quelle dans le discours rapporté où *je* ne désigne pas la personne qui parle et qui rapporte le discours d'autrui, mais bien la personne dont on rapporte le discours. En d'autres termes, *je* est interprété non pas relativement à la situation de communication en cours, mais relativement à la situation de communication **décrite**. De nouveau, sauf à supposer qu'il y ait deux *je* différents, l'un pour le discours, l'autre pour le discours direct, on peut supposer que *je* est toujours interprété relativement à une représentation de la situation de communication pertinente, explicitement indiquée dans le discours direct, mais qui n'est pas un constituant linguistique du discours. Une solution apparente consiste à traiter le problème par la notion de *constituant inarticulé*.

7. La situation de communication comme constituant inarticulé

Qu'est-ce qu'un constituant inarticulé ? La notion a été, de nouveau, introduite par Perry (1998, entre autres). Elle part d'un constat □ la plupart des énoncés sont incomplets du point de vue de leur forme propositionnelle, dans la mesure où ils n'indiquent souvent pas le lieu et le moment où l'état de choses qu'ils décrivent est supposé vérifié. Dans cette mesure, Perry propose de considérer que ces éléments, qui sont souvent à trouver dans la situation de communication, sont des constituants inarticulés (dans l'énoncé) de la proposition exprimée et qui doivent être intégrés dans la proposition pour qu'elle soit évaluable en termes de valeur de vérité. En d'autres termes, selon la proposition de Perry, l'énoncé (34) exprime la proposition

(35) où les expressions *le 15 mai 2000* et *à Sainte-Cécile en Saône et Loire* sont des constituants inarticulés□

(34) Je suis en train d'écrire un article sur l'expression de la subjectivité.

(35) Anne Reboul est en train d'écrire un article sur l'expression de la subjectivité le 15 mai 2000 à Sainte-Cécile en Saône et Loire.

Sur le même modèle, on pourrait considérer que la description de la situation de communication indiquant qui parle et à qui l'on parle est un constituant inarticulé de l'énoncé qui doit être rétabli dans la proposition. Ainsi, l'énoncé (34) aurait la forme propositionnelle (36)□

(36) Anne Reboul a dit à Jacques Moeschler□ «Je suis en train d'écrire un article sur l'expression de la subjectivité»□

En d'autres termes, tout énoncé comporterait au niveau de sa forme propositionnelle sa propre description comme acte locutionnaire⁸. Dans cette optique, la proposition exprimée par un énoncé comme (34) serait très proche si ce n'est équivalente à son rapport au discours indirect. On remarquera cependant que cette solution, telle qu'elle est décrite pour l'instant, n'est pas entièrement satisfaisante et qu'elle conduit à une aporie parce qu'elle a pour effet de transformer toutes les phrases en phrases d'ordre immédiatement supérieur.

8. L'aporie des préfaces locutionnaires

Le problème soulevé par la préface locutionnaire, considérée comme un constituant inarticulé de la proposition exprimée par un énoncé est très proche, voire identique, de celui qu'avaient soulevé Boer et Lycan (1980), sous le nom de *Performadox*. Le *Performadox* indique que l'hypothèse performative, selon laquelle tout énoncé — par exemple (37)□— s'accompagne d'une préface qui indique le type d'acte illocutionnaire accompli — comme en (38) — conduit à une aporie□

(37) Il pleut.

(38) J'asserte qu'il pleut.

Très simplement, si l'on considérait que tout énoncé comme (37) correspond sémantiquement à une proposition de second ordre comme (38), alors il faudrait admettre que (37) est vrai dès lors qu'il est énoncé parce que son seul énoncé suffit à vérifier (38) qui est supposé en être la signification sémantique. Or, il va de soi que la proposition exprimée par un énoncé de (37) est vraie si et seulement s'il pleut à l'endroit et au moment concernés.

Si l'on en revient aux exemples (34) et (36), on voit bien qu'ils soulèvent un problème voisin□la proposition exprimée par (34) n'est pas (36), mais bien (35) et les

⁸ On se rappellera qu'Austin (1970) distingue trois types d'actes de langage□

- i. l'acte *locutionnaire* qui correspond au simple fait d'émettre un énoncé□
- ii. l'acte *illocutionnaire* qui correspond à l'acte accompli dans l'énoncé (promesse, ordre, assertion, etc.)□
- iii. l'acte *perlocutionnaire* qui correspond à l'acte accompli par l'énoncé (persuasion, intimidation, etc.).

Dans le style indirect libre, la postface n'est pas uniquement locutionnaire, elle peut aussi être psychologique (*pensa-t-elle*, etc.). Pour des raisons de simplicité, je parlerai ici principalement de postface locutionnaire, les mêmes remarques valant, *mutatis mutandis*, pour les postfaces psychologiques.

conditions de vérité de (35) et (36) ne sont pas identiques. Une solution, qui avait aussi été avancée pour le Performadoxe, consiste à dire que la préface locutionnaire n'est pas interprétée. On peut détailler le problème et la solution de la façon suivante et montrer qu'elle conduit à d'autres problèmes □

Si l'hypothèse d'une préface locutionnaire comme constituant inarticulé de la proposition exprimée par un énoncé est correcte, alors chaque énoncé contient dans sa forme propositionnelle une préface locutionnaire

Si chaque énoncé contient (dans sa forme propositionnelle) un verbe locutionnaire qui n'est pas interprété sémantiquement, cet énoncé n'est lui-même pas interprétable.

Si chaque énoncé contient (dans sa forme propositionnelle) un verbe locutionnaire qui est sémantiquement interprété, alors on lui assigne des conditions de vérité incorrectes.

Si l'hypothèse de la préface locutionnaire comme constituant inarticulé de la proposition exprimée par un énoncé est correcte, alors soit les énoncés sont ininterprétables, soit on leur assigne des conditions de vérité incorrectes.

Mais □

Aucune de ces conséquences n'est acceptable.

Il semble donc bien que l'hypothèse de la préface locutionnaire comme constituant inarticulé de la proposition exprimée par un énoncé soit intenable. Faut-il pour autant revoir complètement l'hypothèse d'une préface locutionnaire utilisée pour attribuer une référence aux déictiques ?

9. *Forme logique vs. Forme propositionnelle*

Avant d'en revenir à la nécessité d'une préface locutionnaire, je voudrais introduire une nouvelle distinction, celle entre *forme logique* et *forme propositionnelle*, telle qu'elle a été développée par Sperber et Wilson (1989). Sperber et Wilson sont à l'origine d'un des événements les plus novateurs dans la pragmatique contemporaine, la *théorie de la pertinence*. La théorie de la pertinence est une théorie pragmatique post-gricéenne, qui insiste sur la sous-détermination linguistique des énoncés. Selon Sperber et Wilson, le processus d'interprétation se fait en deux étapes, une étape linguistique (syntaxe et sémantique) qui livre la forme logique de l'énoncé, suivie d'un enrichissement pragmatique qui livre la forme propositionnelle de l'énoncé. La différence entre l'une et l'autre est que la première est souvent incomplète (notamment elle n'intègre que les variables liées, mais pas les référents) et n'est donc pas susceptible d'une évaluation en termes de valeur de vérité, alors que la seconde est complète et est susceptible d'une évaluation en termes de valeur de vérité. Dans cette optique, l'attribution de référents aux expressions référentielles doit avoir été faite lors de l'enrichissement pragmatique. Or, on le remarquera, une phrase comme (36) n'est en aucun cas une forme propositionnelle, puisque, indépendamment du problème d'aporie soulevé au paragraphe précédent, le déictique n'y est pas interprété (de fait, aucun élément de la phrase concerné n'est interprété et les constituants inarticulés *bona fide* que sont les indications relatives au temps et à l'endroit pertinents n'y sont pas intégrés). En revanche, (35), comme nous l'avons vu, est une forme propositionnelle (informelle) acceptable pour (34). Le problème, dès lors, est donc de savoir comment on peut passer de la forme logique de (34) à la forme propositionnelle (35).

Reprenons l'exemple (34), reproduit ici sous (39) □

(39) Je suis en train d'écrire un article sur l'expression de la subjectivité.

Quelle serait sa forme propositionnelle ? On remarquera qu'elle ne peut ni intégrer la référence du déictique, ni intégrer les constituants inarticulés et que tous ces

éléments ne peuvent y apparaître que comme des variables non-liées (i.e. qui donnent lieu à enrichissement pragmatique)☐

(40) $\exists x \exists e (\text{article}(x) \ \& \ \text{en train d'écire } x(y, e) \ \& \ \text{à } t, \text{ à } s(e))$

(Il existe un objet x , il existe un événement e , tel que x est un article et e est un événement d'écriture de x par un individu y et e se produit au temps t et à l'endroit s)

Dans cette formule, on a deux variables liées, x et e , qui correspondent respectivement à l'article et à l'événement que constitue son écriture et trois variables non liées, y , t et s , qui correspondent respectivement à l'individu qui écrit l'article, au moment et au lieu de cette écriture.

Le but est de passer de (40) à la forme propositionnelle, indiquée ci-dessous de façon formelle et où l'on voit que les variables non-liées sont remplacées par les individus correspondants☐

(41) $\exists x \exists e (\text{article}(x) \ \& \ \text{en train d'écire } x (\text{Anne Reboul}, e) \ \& \ \text{le } 15 \text{ mai } 2000 \text{ à Sainte-Cécile}(e))$

(Il existe un objet x , il existe un événement e , tel que x est un article et e est un événement d'écriture de x par Anne Reboul et e se produit le 15 mai 2000 à Sainte-Cécile)

Dans cette optique, où et quand interviendrait la préface locutionnaire nécessaire à l'assignation du référent pour le déictique☐?

10. L'enrichissement pragmatique

Commençons par remarquer que l'assignation d'un constituant inarticulé pose exactement les mêmes problèmes que celle d'un référent au déictique. En effet, dans un discours rapporté comme (42), l'identification du constituant inarticulé temporel de la phrase enchâssée ne se fait pas relativement à la situation de communication courante, mais relativement à celle décrite dans la préface☐

(42) *Hier*, Jean a dit qu'il pleuvait.

La forme propositionnelle de la phrase enchâssée n'est pas qu'il pleut aujourd'hui, mais bel et bien qu'il pleut le jour précédent aujourd'hui (quel que soit ce jour). En d'autres termes, si (42) est énoncé le 20 avril 2000, l'interlocuteur doit attribuer comme contenu propositionnel à l'énoncé de Jean le constituant inarticulé *le 19 avril 2000*. Ce problème est semblable à celui que soulève l'attribution d'un référent au déictique dans un discours direct☐ cette attribution ne se fait pas sur la base de la situation de communication courante, mais sur la base de la situation de communication décrite dans la préface.

Dans cette mesure, l'attribution d'un référent au constituant inarticulé temporel doit s'appuyer sur une description de la situation de communication pertinente qui peut ne pas être la situation de communication courante. La question est donc double☐

- i. comment détermine-t-on la situation de communication pertinente☐?
- ii. comment se fait sa description et comment intervient-elle dans la situation de communication☐?

Commençons par la première et examinons quelques exemples☐

(43) J'ai faim.

(44) Jean a dit☐☐☐ J'ai faim☐☐.

(45) Pierre a dit □ « □ Jean a dit □ “j’ai faim” □ ».

(43) ne comporte aucune description d’une situation de communication et on peut supposer que la situation de communication pertinente est la situation courante. (44) comporte une description d’une situation de communication et c’est cette situation qui est pertinente pour l’interprétation du déictique et non la situation de communication courante. (45) comporte deux descriptions de situations de communication, mais il va de soi que celle qui est pertinente pour l’interprétation du déictique est *Jean a dit* et non *Pierre a dit*. En d’autres termes, la situation de communication pertinente est celle qui a l’énoncé où intervient le déictique dans sa portée immédiate lorsque la situation de communication est décrite dans une préface intégrée à l’énoncé.

Dans cette optique, qu’en est-il des cas où l’énoncé ne comporte pas une telle préface ? Certes, il n’est pas question d’intégrer une préface locutionnaire comme un constituant inarticulé de la proposition exprimée. En revanche, il paraît souhaitable que la description de la situation de communication pertinente soit exploitable lors de l’enrichissement pragmatique de la forme logique. Quelle forme pourrait-elle prendre ? Elle doit prendre la forme d’une formule où la situation de communication courante est systématiquement décrite dans le cadre d’un événement locutionnaire qui prend dans sa portée la forme linguistique et non interprétée de l’énoncé. Dans le cas de (43), (44) et (45), ces formules seraient respectivement (46), (47) et (48) □

(46) $\exists e$ (dire(Jean, «j’ai faim □, e))

(Il existe un événement *e*, tel que *e* est un événement d’énonciation par Jean de «j’ai faim □)

(47) $\exists e$ (dire(Pierre, «□ Jean a dit □ “J’ai faim” □, e))

(Il existe un événement *e*, tel que *e* est un événement d’énonciation par Pierre de «Jean a dit “J’ai faim” □)

(48) $\exists e$ (dire(Paul, «□ Pierre a dit □ «□ Jean a dit □ “j’ai faim” □ □, e))

(Il existe un événement *e*, tel que *e* est un événement d’énonciation par Paul de «□ Pierre a dit □ «Jean a dit “J’ai faim” □ □)

Dans le cas où la forme logique de l’énoncé n’intègre pas de description d’une situation de communication, ce qui se produit en (43), dont la forme logique est *avoir faim(x)*, le déictique est résolu sur la formule en (46). Dans les cas où la forme logique de l’énoncé intègre une description de la situation, on attend la forme propositionnelle et l’attribution d’un référent au sujet de la préface pour résoudre le déictique. Pour (44) et (45), les formes logiques enrichies par l’attribution de référent aux sujets des préfaces et avant résolution du déictique seraient (49) et (50) □

(49) $\exists e$ (dire(Jean, «j’ai faim □, e))

(Il existe un événement *e*, tel que *e* est un événement d’énonciation par Jean de «j’ai faim □)

(50) $\exists e$ (dire (Pierre, $\exists e'$ (dire(Jean, «j’ai faim □, e')), e))

(Il existe un événement *e*, tel que *e* est un événement d’énonciation par Pierre du contenu propositionnel qu’il existe un événement *e'* tel que *e'* est un événement d’énonciation par Jean de «j’ai faim □)

On remarquera que la préface locutionnaire, lorsqu’elle n’est pas linguistiquement articulée dans l’énoncé (i.e. quand l’énoncé exprime une proposition du 1° ordre) est exploitée pragmatiquement, mais n’est en aucun cas un constituant de la forme

propositionnelle de l'énoncé. On ne rencontre donc pas l'aporie discutée plus haut. Voici donc une solution possible pour l'interprétation des déictiques. Qu'en est-il maintenant des quasi-indicateurs et du style indirect libre?

11. La résolution des pronoms de 3^o personne dans les énoncés au style indirect libre

Revenons-en au style indirect libre. La question soulevée plus haut était de savoir si le pronom de 3^o personne pouvait être un quasi-indicateur, étant donné que, selon les conditions imposées par Castañeda, les quasi-indicateurs ne peuvent intervenir que dans la proposition enchâssée d'un discours de 2^o ordre. Or, si les énoncés au style indirect libre comprennent parfois une postface locutionnaire (ou indiquant une attitude propositionnelle quelconque), dont on peut considérer qu'elle a dans sa portée le reste de l'énoncé, c'est loin d'être toujours le cas comme je l'ai indiqué plus haut (cf. § 5, exemples (30) et (31)). Dans cette mesure, si l'on peut défendre une analyse selon laquelle la postface d'un énoncé au style indirect libre fait de cet énoncé l'expression d'une proposition du 2^o ordre⁹, il semble que ce soit impossible pour les énoncés au style indirect libre dépourvu d'une telle préface. C'est en tout cas la conclusion à laquelle nous étions arrivés. Dans cette optique, la question est de savoir si les pronoms de 3^o personne dans de tels énoncés sont ou ne sont pas des quasi-indicateurs et on peut y donner quatre réponses:

- a) les pronoms de 3^o personne qui réfèrent au sujet de conscience dans un énoncé au style indirect libre sont des quasi-indicateurs lorsque cet énoncé exprime une proposition de 2^o ordre et n'en sont pas lorsqu'il exprime une proposition de 1^o ordre;
- b) les pronoms de 3^o personne qui réfèrent au sujet de conscience dans un énoncé au style indirect libre sont des quasi-indicateurs, indépendamment du fait que cet énoncé exprime une proposition du 1^o ordre ou une proposition du 2^o ordre;
- c) les pronoms de 3^o personne qui réfèrent au sujet de conscience dans un énoncé au style indirect libre ne sont pas des quasi-indicateurs, indépendamment du fait que cet énoncé exprime une proposition du 1^o ordre ou une proposition du 2^o ordre;
- d) les pronoms de 3^o personne qui réfèrent au sujet de conscience dans un énoncé au style indirect libre ne sont pas des quasi-indicateurs, mais des *quasi-indexicaux*, et le style indirect libre est toujours du 2^o ordre que la postface soit linguistiquement articulée ou non.

C'est la réponse d que j'adopterai ici et, sans préjuger du fait que les pronoms de 3^o personne dans le discours indirect soit des quasi-indicateurs, je défendrai l'hypothèse selon laquelle les pronoms de 3^o personne dans le style indirect libre sont non seulement des quasi-indexicaux, mais sont des quasi-indexicaux essentiels dans un sens que nous allons découvrir plus bas. C'est dans cette mesure que le style indirect libre, parce que les quasi-indexicaux qui y apparaissent sont essentiels, est une expression privilégiée de la subjectivité d'autrui.

Je voudrais revenir sur cette remarque et défendre maintenant la thèse selon laquelle un énoncé au style indirect libre, que la postface y soit linguistiquement

⁹ Ceci est en contradiction avec l'analyse de Banfield (1995), pour qui la postface n'est pas une partie de l'énoncé. Je ne discuterai pas ce point ici parce qu'il n'est pas crucial pour la solution que je propose.

articulée ou non, est toujours l'expression d'une proposition du 2° niveau. Pour ce faire, revenons-en à un exemple proposée par Banfield (1995, 324) □

- (51) Il [Frédéric] s'y montra gai. Mme Arnoux était maintenant près de sa mère, à Chartres. *Mais il la retrouverait bientôt et finirait par être son amant.*

(Flaubert, G., *L'Education sentimentale*, 106).

La phrase qui nous intéresse est la dernière de cet exemple et ce parce que, comme le note justement Banfield, elle est ambiguë entre une interprétation entre une phrase de la narration (due à Flaubert¹⁰) et une interprétation au style indirect libre (due à Frédéric). Ces deux interprétations doivent donner lieu à des formes propositionnelles différentes, la première ayant pour condition de vérité le fait que Frédéric retrouve effectivement Mme Arnoux et finisse effectivement par être son amant, alors que la seconde aurait pour condition de vérité le simple fait que Frédéric ait pensé (cru/espéré/etc.) qu'il retrouverait Mme Arnoux et finirait par être son amant. En d'autres termes, et bien que l'hypothèse d'une préface locutionnaire comme constituant inarticulé de la proposition ne soit pas tenable pour le discours, pour les raisons que l'on a vu plus haut (cf. § 8), elle semble indispensable pour le style indirect libre (c'est la seule façon de distinguer les deux formes propositionnelles auxquelles peut donner lieu (51)). Dans cette mesure, on peut défendre l'hypothèse selon laquelle le style indirect libre exprime par définition une forme propositionnelle de 2° ordre, que la postface locutionnaire ou psychologique soit linguistiquement articulée ou ne le soit pas. Reste pour autant que l'analyse proposée par Castañeda des quasi-indicateurs ne s'applique pas dans le style indirect libre parce que la notion d'antécédent ne peut s'appliquer qu'aux constituants linguistiquement articulés (c'est une notion linguistique). Dans cette mesure, les pronoms de 3° personne dans le style indirect libre ne sont pas des quasi-indicateurs, mais se rapprochent du fonctionnement des indexicaux, tel qu'il a été décrit pour le discours direct (cf. § 10).

Avant de traiter de l'importance du style indirect libre pour l'expression de la subjectivité d'autrui, je voudrais donc en venir aux pronoms de 3° personne dans les énoncés au style indirect libre et à leur fonctionnement. Commençons par distinguer parmi ces pronoms entre ceux qui réfèrent au sujet de conscience et les autres. Seuls les premiers nous intéressent ici et ils sont seuls susceptibles d'être des quasi-indexicaux. L'hypothèse que je voudrais avancer ici est que l'attribution de référent à ces pronoms est extrêmement semblable, si ce n'est identique, à l'attribution de référent au pronom de 1° personne. Comme le pronom de 1° personne, ils sont représentés dans la forme logique par une variable non-liée. Comme le pronom de 1° personne, ils sont interprétés relativement à la description de la situation de communication pertinente. En ce qui concerne l'énoncé lui-même, lorsqu'il exprime une proposition de 1° ordre, l'enrichissement de sa forme logique s'appuie, en ce qui concerne l'interprétation des quasi-indexicaux, sur une formule non propositionnelle qui permet de leur attribuer un référent. Réexaminons les exemples (30) et (31), reproduits ci-dessous sous (52) et (53) □

- (52) Grand Dieu □ Il mettait du sucre partout, dit John Perry.

- (53) Grand Dieu □ Il mettait du sucre partout.

Le quasi-indexical, dans (52) comme dans (53), est le pronom *il*. En (52), il est interprété relativement à la description de la situation de communication exprimée

¹⁰ Je n'entrerai pas ici dans la distinction entre *auteur* et *narrateur*, qui me paraît extrêmement discutable. Pour une critique détaillée sur ce point, cf. Reboul (à paraître).

dans la postface *dit John Perry*. En (53), il est interprété relativement à une formule comme (54)☐

(54) $\exists e$ (dire(John Perry, *Grand Dieu*☐ *Il mettait du sucre partout*, e))

(Il existe un événement e , tel que e est un événement d'énonciation par John Perry de *Grand Dieu*☐ *Il mettait du sucre partout*)

On est donc bien dans une situation analogue à celle rencontrée plus haut relativement à l'interprétation des déictiques.

12. Quasi-indicateurs et quasi-indexicaux

Admettons donc que l'on doive distinguer entre les quasi-indicateurs, avec les caractéristiques indiquées plus haut (cf. § 4), qui remplacent les indexicaux dans le discours indirect et les quasi-indexicaux qui remplacent les indexicaux dans le style indirect libre. Quelles sont donc les caractéristiques des quasi-indexicaux relativement à celles qu'attribue Castañeda aux quasi-indicateurs☐

- i. Les quasi-indexicaux sont nécessairement internes à des contextes psychologiques (i.e. le style indirect libre est nécessairement l'expression de propositions du second ordre), ils apparaissent nécessairement dans des discours interprétatifs¹¹ et notamment dans le style indirect libre☐
- ii. un quasi-indexical ne va pas nécessairement chercher son référent dans une situation de communication décrite dans un constituant linguistiquement articulé☐
- iii. les quasi-indexicaux représentent la référence indexicale faite par l'individu désigné par leur antécédent☐
- iv. les quasi-indexicaux sont propositionnellement transparents dans leurs contextes☐
- v. les quasi-indexicaux sont restreints aux discours interprétatifs et principalement au style indirect libre☐
- vi. les quasi-indexicaux sont essentiels (cf. § 13)☐
- vii. les quasi-indexicaux ne peuvent être remplacés *salva veritate* ou *salva propositione* par leurs antécédents.

On le notera, les quasi-indexicaux se distinguent des quasi-indicateurs sur bien des points, dus notamment à la nécessité d'un antécédent pour les seconds, mais ils s'en rapprochent sur d'autres (les points c, d et g) à cause de leur capacité commune à représenter des indexicaux dans des discours interprétatifs.

13. Les quasi-indexicaux du style indirect libre sont essentiels

En quoi les quasi-indexicaux du style indirect libre sont-ils essentiels☐ De la même façon que les indexicaux du discours (cf. §3, exemples (15) et (16)), on ne peut leur substituer une expression coréférentielle sans leur retirer leur poids causal dans l'explication du comportement d'autrui, ici celui de John Perry. Imaginons en effet

¹¹ Au sens de Sperber et Wilson (1989), qui distinguent les énoncés *descriptifs* et les énoncés *interprétatifs*☐ les premiers décrivent un état de choses, alors que les seconds représentent un discours ou une pensée attribuée à autrui.

qu'au lieu de (52) ou de (53), on ait rapporté le discours de Perry avec un énoncé comme (55)□

(55) Grand Dieu □ *John Perry* mettait du sucre partout.

De même que (16) n'a pas le poids causal de (15) — i.e. on ne voit pas comment (16) peut susciter l'acte de John Perry qui consiste à replacer le sac de sucre pour boucher la fuite —, (55) n'a pas le même poids explicatif que (52) ou (53) pour justifier ou pour prévoir cet acte. Dans cette mesure, le quasi-indexical dans le style indirect libre est aussi essentiel que l'indexical dans le discours et on s'explique que le style indirect libre soit une des voies privilégiées de l'expression de la subjectivité d'autrui. Ceci nous amène aux derniers problèmes importants soulevés par le style indirect libre, que je rappelle□

- i. Peut-il y avoir plusieurs sujets de conscience dans un unique énoncé au style indirect libre□
- ii. Le style indirect libre, contrairement à la thèse de Banfield, peut-il utiliser d'autres pronoms que celui de 3° personne comme quasi-indexicaux□
- iii. Le style indirect libre est-il réservé à la fiction ou n'est-il que l'expression, pas spécifiquement littéraire d'une activité humaine plus générale□

Nous allons, pour clore cet article, les passer rapidement en revue.

14. Plusieurs sujets de conscience dans un énoncé au style indirect libre

Le problème de l'unicité obligatoire du sujet de conscience d'un énoncé au style indirect libre peut être posé plus simplement si l'on considère le rapport général entre le discours et le discours rapporté. La thèse de base sur laquelle repose le raisonnement consiste à dire que tout énoncé est susceptible d'être rapporté soit au discours direct, soit au discours indirect, soit au style indirect libre. Dès lors, si un énoncé de premier ordre pouvait avoir plusieurs référents pour les pronoms de première personne qui y apparaissent, on peut considérer que l'énoncé au style indirect libre correspondant comprendra des quasi-indexicaux qui pourront, eux aussi, avoir plusieurs référents possibles et, donc, correspondre à plusieurs sujets de conscience différents. La question est donc□ peut-il y avoir des discours de 1° ordre où le pronom de 1° personne désigne plusieurs référents différents□

Dans un article de 1996, j'ai analysé un exemple susceptible d'une telle interprétation□

(56) Si j'étais toi, je ne me ferais pas confiance.

Cet exemple, si l'on suppose qu'il est produit par Pierre à l'intention de Jacques, est susceptible de quatre interprétations¹²□

(57) Si j_P'étais toi_J, je_P ne me_P ferais pas confiance.

(58) Si j_P'étais toi_J, je_P ne me_J ferais pas confiance.

(59) Si j_J'étais toi_J, je_J ne me_J ferais pas confiance.

(60) Si j_P'étais toi_J, je_J ne me_P ferais pas confiance.

Dans cet exemple, qui, on le notera, est un discours de 1° ordre, les pronoms de 1° personne du conséquent de la conditionnelle peuvent être interprétés soit relativement à la situation de communication courante — par rapport à laquelle sont

¹² Où les indices P et J renvoient respectivement à Pierre et à Jacques.

interprétés les pronoms de l'antécédent —, comme en (57), mais ils peuvent apparemment aussi être interprétés relativement à d'autres situations de communication. Très brièvement, ma thèse dans cet article est que ce qui suscite le recours à d'autres situations de communication que la situation de communication courante est le caractère non seulement contrefactuel mais nécessairement faux de l'antécédent s'il est interprété littéralement¹³. Selon moi, l'antécédent de (56) est sous-déterminé en ce qu'il peut être interprété suivant deux implications pragmatiques contrefactuelles □ soit $Je_p ai$ (de façon contrefactuelle) certaines de tes_j propriétés soit $Tu_j as$ certaines de mes_p propriétés. La première interprétation de l'antécédent donne lieu aux interprétations (57) et (58), alors que la seconde produit (59) et (60)¹⁴.

Selon moi, le rapport de (56) au style indirect libre (cf. (61)) a des propriétés analogues à celles de (56) en ce qui concerne l'interprétation des quasi-indexicaux de 3° personne qui y apparaissent, ce qui veut dire que (61) est susceptible des quatre interprétations en (62) à (65) □

- (61) S'il était lui, il ne se ferait pas confiance.
- (62) S'il_p était lui_j, il_p ne se_p ferait pas confiance.
- (63) S'il_p était lui_j, il_p ne se_j ferait pas confiance.
- (64) S'il_p était lui_j, il_j ne se_j ferait pas confiance.
- (65) S'il_p était lui_j, il_j ne se_p ferait pas confiance.

Dans un unique énoncé au style indirect libre, on peut donc avoir des référents différents pour les quasi-indexicaux. Dans cette mesure et étant donné que, par définition, les quasi-indexicaux renvoient à des sujets de conscience (c'est pourquoi ils sont essentiels), on peut donc avoir, contrairement à ce que prédit Banfield, plusieurs sujets de conscience pour un unique énoncé au style indirect libre.

15. Les quasi-indexicaux ne sont pas uniquement des pronoms de 3° personne

Une des bases de la thèse de Banfield (*Ibid.*) est l'idée que le style indirect libre, s'il pourrait à l'extrême rigueur accueillir des pronoms de 2° personne, serait résolument impossible à la 1° personne. Or, il est vrai que les exemples de style indirect libre à la 1° ou à la 2° personne sont rares, mais ils sont loin d'être impossibles, comme le montrent les exemples suivants □

- (66) L'après-midi, c'est décidé, vous vous promènerez dans toute cette partie de la ville où l'on rencontre à chaque pas les ruines des anciens monuments de l'Empire (...).

Vous traverserez le Forum, vous monterez au Palatin, et là chaque pierre presque, chaque mur de brique vous rappellera quelque parole de Cécile, quelque chose que vous avez lue ou apprise pour pouvoir lui en faire part; vous regarderez depuis le palais de Septime Sévère le soir tomber sur les crocs des termes de Caracalla qui se dressent au milieu des pins.

(Butor, *La modification*, 86).

¹³ Sans entrer dans les détails, dans la théorie des mondes possibles version Kripke (1982), l'identité d'un individu à lui-même est une vérité nécessaire, mais n'est ni une vérité analytique ni une vérité *a priori*. Dans cette mesure, son identité avec un individu différent est impossible (i.e. nécessairement fausse).

¹⁴ Je ne justifierai pas cette analyse ici. Le lecteur intéressé peut se reporter à Reboul (1996).

(67) J'observais son fier visage aux traits joliment ciselés et, en vérité, nul adorateur n'eut pu contempler Hélène de Troie plus intensément ou être plus convaincu de sa propre infériorité. Qui étais-je pour oser lui parler? Dans quels ghettos d'Europe mes ancêtres avaient-ils croupi quand Frédéric von Hohenstaufen avait tendu à Anno von Hohenfels sa main ornée de bagues? Que pouvais-je donc, moi, fils d'un médecin juif, petit-fils et arrière-petit-fils d'un rabbin et d'une lignée de petits commerçants et de marchands de bestiaux, offrir à ce garçon aux cheveux d'or dont le seul nom m'emplissait d'un tel respect mêlé de crainte?

(Uhlman, *L'ami retrouvé*, 20-21).

Ce que montrent les exemples (66) et (67), c'est que, contrairement à ce qu'affirme Banfield, le style indirect libre n'est en rien impossible à la première ou à la seconde personne. Dès lors, la thèse selon laquelle le style indirect libre consiste de «phrases sans parole» (ou, selon le titre anglais de son livre, de «phrases impossibles à énoncer» — *unspeakable sentences*) devient plus discutable encore. Dans cette mesure, son objection à l'analyse proposée par Ducrot de l'exemple (4) (*Si quelque chat faisait du bruit...*) tombe elle aussi. Comme l'a déjà montré le paragraphe précédent, il n'y a pas de raison de penser qu'un énoncé au style indirect libre ne puisse représenter les paroles ou la pensée de deux sujets de conscience.

16. Conclusion — le style indirect libre et la théorie de l'interprète

Bon nombre d'auteurs, dont la plus notable reste probablement Käte Hamburger (1986), ont défendu la thèse selon laquelle le style indirect libre ressortit à la littérature et, plus particulièrement à la fiction. La justification de cette hypothèse tient au fait que le style indirect libre ne rapporte pas seulement les paroles, mais aussi les pensées et que les pensées d'autrui ne sont pas directement accessibles pour l'interlocuteur. Dès lors, rapporter la pensée d'autrui relèverait et ne saurait relever que de la fiction.

Cette vision des choses, qui s'appuie sur des fondements cartésiens, ne résiste cependant pas à l'examen. D'une part, le style indirect libre, y compris lorsqu'il est consacré au rapport de la pensée, n'est pas limité à la fiction. On le retrouve aussi dans des essais historiques qui ne semblent pas relever le moins du monde de la fiction. D'autre part, il apparaît comme une des multiples manifestations d'une tendance générale de l'esprit humain, que la fiction exploite avec bonheur, mais qui ne s'y réduit pas le moins du monde. Cette tendance est décrite, depuis les travaux de Dennett (1990), sous le terme *stratégie de l'interprète*.

La stratégie de l'interprète

La stratégie de l'interprète consiste pour un individu à prédire et à expliquer le comportement d'autres individus¹⁵ à partir de deux prémisses simples:

I. Les autres individus sont des agents rationnels.

II. Ils sont dotés de croyances, de désirs et d'autres états mentaux.

La prémisses la plus intéressante, du point de vue de l'examen du style indirect libre, est bien évidemment la seconde. En effet, elle suppose que la prédiction ou l'explication d'autrui repose sur la capacité à lui attribuer des états mentaux **et à les représenter**.

Revenons-en à la justification proposée par Castañeda des quasi-indicateurs — selon lui, «pour pouvoir penser aux autres comme capables d'avoir des expériences qui sont liées aux nôtres, nous devons pouvoir leur attribuer des références

¹⁵ Comme le note Daniel Dennett, la stratégie de l'interprète s'étend jusqu'aux objets inanimés.

indexicales². La même chose vaut, bien évidemment, pour les quasi-indexicaux caractéristiques du style indirect libre. Du point de vue de la stratégie de l'interprète et suivant les remarques de Perry (cf. § 3), la possibilité qu'offre le style indirect libre de représenter les états mentaux d'autrui dans une forme proche de celle qu'avaient ces états mentaux pour autrui est un atout important parce que la préservation des indexicaux donnent aux représentations au style indirect libre un poids causal ou explicatif que d'autres types de représentation pourraient ne pas avoir.

De façon générale, donc, on peut considérer que le style indirect libre n'est ni plus ni moins littéraire, ni plus ni moins lié à la fiction que n'importe quelle forme linguistique. On peut en considérer qu'il s'agit d'un type de discours interprétatif au sens de Sperber et Wilson et que, sur une échelle qui irait de la plus à la moins grande fidélité au discours ou aux pensées représentées, il se situerait vers le pôle de la plus grande fidélité, ce qui explique tout à la fois son poids explicatif pour l'application de la stratégie de l'interprète et le rôle que lui ont souvent attribué les récits de fiction.

Bibliographie

- Austin, J.L. (1970) □ *Quand dire, c'est faire*, Paris, Le Seuil.
- Banfield, A. (1995), *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*, Paris, Le Seuil.
- Boer, S. & Lycan, W.G. (1980) □ "A Performatox in Truth-Conditional Semantics", *Linguistics and Philosophy* 4.
- Castañeda, H-N. (1989), *Thinking, language and Experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Dennett, D. (1990), *La Stratégie de l'interprète □ le sens commun et l'univers quotidien*, Paris, Gallimard.
- Ducrot, O. (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.
- Ducrot, O. (1983), « *Puisque □ essai de description polyphonique* », *Revue romane* 24, 166-185.
- Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Ducrot, O. (1989), *Logique, structure et énonciation*, Paris, Minuit.
- Hamburger, K. (1986) □ *Logique des genres littéraires*, Paris, Le Seuil.
- Kaplan, D. (1989) □ "Demonstratives", in Almog, J., Wettstein, H. & Perry, J. (eds.) □ *Themes from Kaplan*, NY, Oxford University Press, 481-563.
- Kripke, S. (1982) □ *La logique des noms propres*, Paris, Minuit.
- Nozick, R. (1981), *Philosophical explanations*, Oxford, Clarendon.
- Perry, J. (1993), « *The problem of the essential indexical* », in *The problem of the essential indexical and other essays*, Oxford, Oxford University Press, 32-52.
- Perry, J. (1998) □ "Indexicals, Contexts and Unarticulated Constituents", in *Proceedings of the 1995 CSLI-Amsterdam Logic, Language and Computation Conference*, Stanford, CSLI Publications.
- Reboul, A. (1992) □ *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Reboul, A. (1996) □ "If I were you, I wouldn't trust myself: indexicals, ambiguity and counterfactuals", in *Acts of the 2nd International Colloquium on Deixis, « Time, Space and Identity* », Nancy, 28-30 mars 1996, 151-175
- Reboul, A. (à paraître) □ *Réalités de la fiction*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1989) □ *La pertinence □ communication et cognition*, Paris, Minuit.

Oeuvres citées

- Butor, M. (1957), *La Modification*, Paris, Minuit.
- Flaubert, G. (1965), *L'Education sentimentale*, Paris, Gallimard, Folio.
- Uhlman, F. (1997), *L'ami retrouvé*, Paris, Gallimard, Folio.

